



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

fête de la Science

Appel à participation
2021

Métropole de Lyon
et Rhône

Appel à participation

fête de la Science 30 ans

**Du 1^{er} au 11 octobre
2021**

Créée en 1991, la Fête de la science a toujours eu pour vocation de sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux, de favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique et de susciter des vocations chez les jeunes.

La Fête de la science célèbre donc ses 30 ans en 2021.

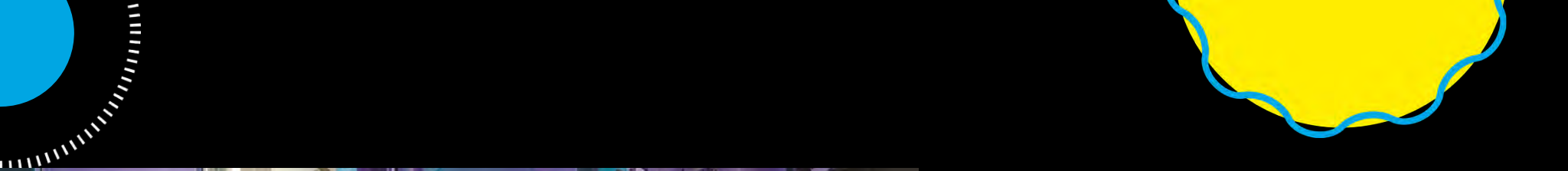
Depuis sa création, tous les professionnels de la recherche, de l'enseignement et de la culture ont bâti son histoire. C'est donc votre anniversaire !

Orientation thématique nationale 2021 :

L'émotion de la découverte

#FDS2021





Vous pouvez participer à la Fête de la Science, en proposant un événement sous diverses formes :

en présentiel ou en version numérique, avec différents types de public et pour tous les âges, seul ou avec d'autres porteurs de projet, chez vous ou au sein d'un village des sciences...

Les formes de participation sont aussi multiples que les thématiques à aborder !

[> Le concept Fête de la science](#)

Les structures souhaitant proposer un projet lors de cette édition sont invitées à répondre à l'appel à participation jusqu'au :

16 mai 2021

=> Votre contact :

La Direction Culture, Sciences et Société de l'Université de Lyon – CCSTI Lyon-Rhône coordonne la manifestation sur la Métropole de Lyon et le Rhône

fetedelascience-lyon-rhone@universite-lyon.fr



Pourquoi participer à la Fête de la Science ?

C'est l'occasion de :

- Partager, échanger et valoriser vos savoirs et savoir-faire
- Rencontrer un public diversifié - composé de familles, d'élèves, d'étudiants, d'amateurs et de spécialistes de sciences pour lui faire découvrir des applications scientifiques et partager des questionnements sur des sujets d'actualité, de manières concrète, accessible et passionnante
- S'intégrer dans un réseau d'acteurs diversifiés pour partager, co-construire et ainsi initier et poursuivre de nouvelles collaborations
- Bénéficier du rayonnement médiatique de la manifestation ainsi que d'un accompagnement personnalisé dans la mise en place de votre projet.

Qui peut participer ?

=> **Toute personne** faisant partie d'un laboratoire, établissement d'enseignement secondaire ou supérieur, d'une association, une structure culturelle et artistique, d'un musée, entreprise, collectivité, médiathèque, etc., en lien direct ou indirect avec le monde de la recherche, des techniques, et/ou de l'innovation.

La diversité des porteurs de projet participe à la richesse et le succès de la Fête de la science depuis plus de 30 ans.

Engagement

En participant à la fête de la Science vous vous engagez à :

- > respecter les critères de labellisation (*voir page suivante*) ;
- > respecter le calendrier proposé ;
- > respecter les consignes de communication données par la coordination départementale.

Les règles de participation

Les critères nationaux :

- Les actions proposées doivent être gratuites, laïques, apolitiques, non dogmatiques et non marchandes
- Elles doivent être programmées entre le 1^{er} et le 11 octobre, le choix de la durée de participation est libre à chacun
- L'information scientifique doit être validée, concrète et accessible au public, dans le fond comme dans la forme
- Les animations devront être conviviales, originales et, si possible, interactives et ludiques

Critères de participation

Pour chaque édition, la Direction Culture, Sciences et Société de l'Université de Lyon encourage à :

- Étendre l'événement sur l'ensemble du territoire du Rhône afin de le rendre accessible à de nouveaux publics
- Renforcer la participation des entreprises, des bibliothèques, des médiathèques, pas assez représentées dans les éditions précédentes
- Proposer aux jeunes de valoriser eux-mêmes leurs projets dans les établissements scolaires
- Proposer des visites de lieux habituellement inaccessibles

Fête de la science en cohérence avec les mesures sanitaires :

des initiatives numériques peuvent être proposées en complément ou en remplacement des initiatives en présentiel à petites jauges. Plus d'infos auprès de votre coordination locale.

Comment participer et vous inscrire?

1 - Définir votre projet

Cette année, à l'occasion des **30 ans de la Fête de la science**, la thématique générale s'articule autour de « **L'émotion de la découverte** ».
Cet évènement est la fête de **toutes les sciences**, vous pouvez donc aborder cette thématique sous tous les angles et les formes que vous souhaitez. Le croisement des disciplines est fortement encouragé.

2 - Quelle forme de médiation proposez-vous et à qui vous adressez-vous ?

Visites de laboratoires, portes ouvertes d'entreprises, expériences insolites, exposition, jeux, conférences, cafés des sciences, spectacles, tables rondes, projections de films, ateliers, format numérique... **C'est à vous de proposer la.les forme.s !**

Votre projet peut être destiné au **grand public et/ou au public scolaire**. Dans ce second cas, il est important de cibler les niveaux scolaires auxquels vous souhaitez vous adresser.

3 - Inscrivez votre projet

Le dépôt de votre projet se fait **directement via la plateforme du Ministère**.

Prenez soin de remplir le plus précisément possible la description de votre action-projet, car ces données seront utilisées pour sa labellisation.



Date limite pour l'inscription des projets : 16 mai 2021

Au-delà de cette date aucun projet ne pourra être accepté !

Déposez votre projet sur :

<https://www.fetedelascience.fr/auvergne-rhone-alpes-fete-la-science>

via le bouton « Proposer un évènement »

⇒ *guide en page 7*

4 - Labellisation

Pour être labellisé « Fête de la Science » et figurer dans les différents programmes (programmes grand public et scolaire locaux, programmes régional et national), votre projet sera soumis à une **expertise scientifique et culturelle** qui pendra en compte les critères précédemment cités.

Plateforme d'inscription de vos projets

1- Connectez-vous à : <https://www.fetedelascience.fr/auvergne-rhone-alpes-fete-la-science>

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

fête de la
Science

1^{er} > 11 octobre | Métropole, Nouvelle Calédonie et
Polynésie française
5 > 15 novembre | Corse, outre-mer & international #FDS2021

Accueil > Auvergne-Rhône-Alpes fête la science

Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes fête la science

Auvergne-Rhône-Alpes est une des régions françaises les plus riches en terme d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Concernant la culture scientifique, technique et industrielle elle se distingue également tant historiquement qu'en nombres d'acteurs.



2- Cliquez sur :
CONTRIBUER

3- Puis sur :

<https://www.fetedelascience.fr/user/login>

Accueil > Se connecter

Se connecter Créer un nouveau compte Mot de passe oublié

Se connecter

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Courriel * ?

Mot de passe * ?

Se connecter

- Vous avez déjà participé à la Fête de la science : renseignez votre mail et mot de passe
- Vous participez pour la 1^{re} fois : cliquez sur « Créer un nouveau compte »

Plateforme d'inscription de vos projets

Vous accédez à votre « tableau de bord » => renseignez les différents cadres

fête de la Science 1^{er} > 11 octobre | Métropole, Nouvelle Calédonie et Polynésie française
5 > 15 novembre | Corse, outre-mer & international #FDS2021

Accueil > Mon tableau de bord

Mon tableau de bord

Ajouter un événement multi-animations **Ajouter un événement ponctuel ou une animation** **Se déconnecter** **Mon profil**

Type de projet / animation
Région Département Thématique Statut

- Tout - Auvergne- Tout - - Tout - - Tout - **Appliquer** Réinitialiser

Chercher **Appliquer**

Exportez la liste au format CSV

712 événement(s)

Actions de groupe
-- Sélectionnez l'action -- **Appliquer aux éléments sélectionnés**

Calendrier prévisionnel 2021

- Lundi 8 mars : lancement de l'appel à participation
- Jeudi 25 mars – 14h30 : 1^{re} réunion de coordination départementale
- Jeudi 3 juin – 14h30 : 2^e réunion de coordination départementale
- Du 8 mars au **16 mai** : inscription en ligne de vos projets
- Mi-juin : labellisation des projets soumis
- De juin à fin août : réalisation des programmes et outils de communication
- Septembre : 4^e réunion de coordination départementale – *date à venir*
- Du **1^{er} au 11 octobre** : **Fête de la Science**
- Novembre/ décembre : bilan

Contacts

Coordination de la Fête de la Science
Métropole de Lyon et Rhône :

Université de Lyon
Direction Culture, Sciences et Société
CCSTI Lyon Rhône
fetedelascience-lyon-rhone@universite-lyon.fr

>>> Retrouvez toutes les informations
Fête de la Science sur le
portail Pop'Sciences :
<https://popsciences.universite-lyon.fr>

**Si vous avez des questions
particulières, des propositions,
besoin de conseils, etc., n'hésitez
pas à vous à manifester auprès de
votre coordination Lyon Rhône !**

